

Le rapport entre changement sémantique et changement phonique chez Michel Bréal

Stijn Verleyen

K.U. Leuven campus Kortrijk, Belgique

0. Introduction

Dans cette contribution, qui s'inscrit dans le domaine de l'histoire et l'épistémologie de la linguistique, nous nous proposons d'étudier un aspect crucial de l'oeuvre du 'père de la sémantique', Michel Bréal (1832-1915), qui, jusqu'à présent, n'a pas fait l'objet d'une étude spécifique¹, à savoir le rapport entre le changement sémantique et le changement phonique, et la façon dont la conception de ce dernier a changé au cours de la carrière de Bréal. Nous commencerons notre analyse par une esquisse du contexte scientifique dans lequel travaillait Bréal, démarche indispensable pour saisir l'essence du projet bréalien [1.]. Ensuite, nous relevons les caractéristiques fondamentales de la 'science des significations' telle que la propose Bréal [2.]. Nous passons ensuite à une analyse des conceptions de Bréal en matière de changement phonique [3.], pour tirer enfin quelques conclusions globales [4.].

1. Le contexte historique: langue-organisme vs langue-institution

Il est communément admis qu'à la fin du XIXe siècle, et au début du XXe, la linguistique abandonne progressivement la perspective historicisante qui caractérisait le champ dans la majeure partie du XIXe. Il nous semble que ce mouvement vers la synchronie (cf. Desmet – Verleyen [à paraître]) doit être mis en rapport avec la tendance de plus en plus prononcée à accorder un rôle constitutif au sujet parlant. On retrouve ici un argument clé employé par Saussure pour justifier la priorité de la synchronie, à savoir le fait qu'un locuteur n'a pas conscience de l'histoire, mais uniquement des éléments en présence, qui forment système entre eux. En d'autres mots, la reconnaissance du domaine de la synchronie est indissociablement liée à

¹ En effet, la plupart des travaux historiographiques consacrés à Bréal se concentrent soit sur sa conceptualisation globale du changement linguistique (Delesalle 1988, Swiggers – Van Hoeske 1990), soit sur les mécanismes et les causes du changement sémantique qu'il propose (cf. Desmet – Swiggers 1995: introduction).

celle de l’individu comme lieu essentiel du langage. Paul, par exemple, prend l’idiolecte comme objet d’étude, et affirme qu’un changement se répand dans la communauté, mais naît chez l’individu.

La question du rôle du sujet parlant s’inscrit de toute évidence aussi dans l’un des débats essentiels du XIXe siècle, qui concerne la nature du langage. Une langue est-elle un organisme vivant, qui naît, se développe, et meurt selon des lois inexorables, comme le voudraient Schleicher et les linguistes ‘naturalistes’? Ou est-elle, au contraire, une institution humaine, un moyen conventionnel de communiquer? Corrélativement, il se pose la question de savoir à quelle branche des sciences la linguistique appartient (sciences naturelles vs sciences sociales). Au cours du XIXe siècle, les représentants du modèle historico-comparatif avaient en majorité conçu la langue comme si elle était un objet autonome qu’on peut étudier indépendamment de ses locuteurs.

La question de l’appartenance disciplinaire de la linguistique en entraîne une autre, fort débattue à cette époque, à savoir celle de l’inconscience ou de la conscience des phénomènes linguistiques. On entre là dans le même débat, mais à partir d’un angle d’approche différent: dans quelle mesure le sujet parlant est-il conscient de ce qu’il fait quand il parle? L’on ne saurait oublier de mentionner, dans ce contexte, l’oeuvre de Victor Henry, et plus particulièrement les *Antinomies linguistiques*, dans laquelle il approfondit la question de la conscience et l’inconscience. Il essaie de réconcilier, en quelque sorte, la position naturaliste et la position individualiste, en définissant la langue comme “le résultat de l’activité inconsciente d’un sujet conscient”. Son livre constitue une réflexion sur les conditions de possibilité de la linguistique (cf. De Palo 2001: 30), et suit une démarche en apparence analogue à celle qu’adopta Saussure.

C’est dans ce contexte qu’il faut replacer l’oeuvre de Michel Bréal. Traducteur français de la *Vergleichende Grammatik* de Bopp, Bréal se montre initialement un adhérent fidèle au modèle historico-comparatif allemand. Il fonde sa démarche descriptive sur le principe des lois phonétiques, combiné à celui de l’analogie. À partir de la montée du modèle néogrammairien, que Bréal juge trop extrême, il développe cependant une attitude de plus en plus critique envers la linguistique de son époque, qui lui semble devenue une ‘algèbre rébarbative’. Il systématise alors ses idées à propos du rôle central de l’être humain dans le langage, qu’il affirmera avec vigueur (cf. *infra*).

La ‘sémantique’, telle que l’appelle Bréal, se situe, dans le débat qui oppose les tenants d’une conception ‘sociologique’ aux défenseurs de l’hypothèse naturaliste, résolument du premier côté. Elle met en vedette le rôle central de la volonté et de l’intelligence humaines dans la constitution des langues. De ce point de vue, elle est très différente du projet de Darmesteter (1887, cf. Delesalle 1988), qui, comme l’indique déjà le titre de son ouvrage, manifestement d’inspiration biologique, défend l’application du transformisme biologique à la linguistique.

2. La sémantique et les ‘lois intellectuelles du langage’

Comme nous l’avons déjà indiqué dans le paragraphe qui précède, la sémantique de Bréal accorde un rôle essentiel à la volonté et l’intelligence du sujet parlant. Il se rend compte dès le début que le terme de ‘volonté’ appelle un commentaire, puisqu’il ne s’agit pas d’une volonté pleinement consciente²:

Comment faut-il se représenter cette volonté? Je crois qu’il faut se la représenter sous la forme de milliers, de milliards d’essais entrepris en tâtonnant, le plus souvent malheureux, quelquefois suivis d’un quart de succès, d’un demi-succès, et qui, ainsi guidés, ainsi corrigés, ainsi perfectionnés, vinrent à se préciser dans une certaine direction³. Le but, en matière de langage, c’est d’être compris [...]. Que de constructions maladroitement, incorrectes, obscures, avant de trouver celle qui sera l’expression non pas adéquate (il n’en est point), mais du moins suffisante de la pensée! En ce long travail, il n’y a rien qui ne vienne de la volonté” (Bréal 1897: 7-8).

La ‘volonté’ dont parle Bréal ressemble plutôt à ce qu’André Martinet (cf. Verleyen 2004) appellera, quelques décennies plus tard, les ‘besoins communicatifs’ des locuteurs, qui parlent pour être compris de leurs interlocuteurs. C’est dire que Bréal adopte une perspective qu’on peut qualifier sans réserves de ‘fonctionnaliste’: il se propose de découvrir comment les besoins communicatifs de l’homme, ainsi que la structure de notre esprit, forgent le langage⁴, et de mettre en évidence la fonctionnalité adaptative du changement linguistique (cf. également Desmet – Swiggers 1995: 83). Bréal se concentre donc résolument sur l’individu et son esprit, qui constituent le lieu du langage en tant qu’entité ‘idéale’ (Bréal 1897: 314).

Concrètement, la sémantique prend naissance dans une critique élaborée du modèle historico-comparatif en général, et du modèle néogrammaire en particulier (cf. Desmet 1990). Dans un article de 1866, intitulé “de la forme et de la fonction des mots”, Bréal affirme qu’on ne saurait oublier de compléter l’étude de l’évolution des *formes* par une étude du *sens* que revêtent celles-ci:

² Toutefois, l’acception précise du terme continue à poser problème. Puech (2000) signale le caractère problématique de l’association de ce terme avec les notions d’ ‘habitude’ et d’ ‘automatisme’.

³ L’on notera une certaine ressemblance avec la notion de *drift* proposé par Sapir (1921). Ce dernier parle de “ces variations individuelles qui sont cumulatives dans une direction bien spécifique”. La ressemblance avec Sapir est manifeste aussi dans un autre texte de Bréal, intitulé “de l’analogie” (cf. Desmet – Swiggers 1995: 215n1).

⁴ De cette façon, Bréal reprend en partie l’héritage de la grammaire générale de Port-Royal. Dans cette grammaire aussi, il s’agit de montrer l’opération de l’esprit dans les processus linguistiques (cf. Bréal 1868b: 7-8).

L’histoire des formes du langage n’est que la moitié de la grammaire comparative et [...] cette étude purement extérieure des mots doit toujours être éclairée et contrôlée par l’examen de la signification [...]. Je voudrais vous faire voir que l’observation extérieure des mots, poursuivie exclusivement, nous donnerait une idée inexacte de l’histoire du langage, et nous laisserait même ignorer la véritable cause de la transformation des idiomes (Bréal 1866)

Il ne remet donc pas en question la visée historique (ou historicisante) de la grammaire comparée⁵, mais il propose d’enrichir celle-ci par une étude des changements dans la signification, où l’intervention de l’esprit humain dans le langage se fait le plus sentir. Comme le font remarquer Swiggers et Van Hoescke (1990: 671), l’entreprise bréalienne consiste à déterminer les causes fondamentales du changement linguistique. En cela, il diffère manifestement des néogrammairiens, qui ne se sont guère penchés sur le problème de la causalité du changement⁶. La découverte du domaine sémantique a donc bouleversé l’étude globale du changement linguistique.

Conformément aux traditions sémantiques contemporaines, comme la *Semasiologie* allemande (cf. Nerlich 1992), Bréal tente de construire une typologie du changement sémantique, et de dégager les principaux ‘lois’ et ‘mécanismes’⁷ qui régissent le changement du signifié au cours de l’histoire d’une langue. Ces régularités évolutives ne sont pas à situer au niveau de la langue comme objet, mais résultent de l’action structurante de la volonté humaine. Il s’ensuit aussi que les ‘lois’ – terme fortement connoté à cette époque de l’*Ausnahmslosigkeit* des néogrammairiens – ne sauraient s’interpréter de façon absolue. Ce sont plutôt des *tendances* qui ne se vérifient pas nécessairement dans chaque cas individuel:

⁵ Au contraire, il insiste sur l’importance de cette dimension (cf. Bréal 1868b). Il y a donc un conflit latent entre les deux perspectives chez Bréal: si, au niveau du locuteur, il met en évidence l’oubli de l’étymologie comme *conditio sine qua non* du fonctionnement du langage, préparant ainsi la voie à l’autonomisation de la synchronie, sa perspective, au niveau de l’étude de l’objet ‘langue’, reste exclusivement diachronique.

⁶ Hermann Paul (1880) s’en tient à quelques remarques à ce propos; notamment la notion de ‘moindre effort’ lui semble valable comme explication du changement phonique.

⁷ La distinction entre les ‘lois’ d’une part, et les ‘mécanismes’ de l’autre, se situe au niveau de leur degré d’abstraction: tandis que les lois désignent des mécanismes qui se caractérisent par leur uniformité et leur généralité, les mécanismes rendent compte des processus substantiels, tangibles, qui se produisent au cours de l’histoire d’une langue. Comme le remarquent Swiggers – Van Hoescke (1990), les mécanismes postulés sont censés répondre à la question “qu’est-ce qui s’est produit?”.

Laissant de côté les changements de phonétique, qui sont du ressort de la grammaire physiologique⁸, j'étudie les causes intellectuelles qui ont présidé à la transformation de nos langues. Pour mettre de l'ordre dans cette recherche, j'ai rangé les faits sous un certain nombre de *lois*: on verra plus loin ce que j'entends par *loi*, expression qu'il ne faut pas prendre au sens impératif. Ce ne sont pas non plus de ces lois sans exception, de ces lois aveugles, comme sont, s'il faut en croire quelques-uns de nos confrères, les lois de la phonétique. J'ai pris soin, au contraire, de marquer pour chaque loi les limites où elle s'arrête. J'ai montré que l'histoire du langage, à côté de changements poursuivis avec une rare conséquence, présente aussi quantité de tentatives ébauchées, et restées à mi-chemin. Ce serait la première fois, dans les choses humaines, qu'on trouverait une marche en ligne droite, sans fluctuation ni détour. Les oeuvres humaines, au contraire, se montrent à nous comme chose laborieuse, sans cesse traversée, soit par les survivances d'un passé qu'il est impossible d'annuler, soit par des entreprises collatérales conçues dans un autre sens, soit même par les effets inattendus des propres tentatives présentes (Bréal 1897: 5-6).

Bréal introduit ici manifestement une causalité de type multiple: aucun facteur n'est assez puissant en lui-même pour l'emporter dans chaque cas. Il reconnaît essentiellement six mécanismes dans l'évolution des langues, qu'il appelle respectivement 'loi de spécialité', 'loi de répartition', 'irradiation', 'survivance des flexions', 'analogie' et 'fausse perception'. Comme le remarquent Desmet et Swiggers (1995: 20), il ne s'agit pas uniquement de changements proprement sémantiques (i.e. qui n'affectent que la structure sémantique), mais aussi de changements qui entraînent des altérations de la relation forme-sens. C'est dans ce sens qu'il est légitime de considérer la sémantique de Bréal comme une sorte de linguistique générale⁹, dans la mesure où elle prend en compte toute ce qui ne relève pas de la phonétique (cf. Aarsleff 1981). En effet, la typologie 'sémantique' de Bréal inclut des changements morphosyntaxiques, comme la perte du système casuel latin et son remplacement par les prépositions (cf. la *loi de spécialité*), et de nombreuses instances de grammaticalisation.

À côté de ces lois, qui représentent des tendances qui se réalisent avec une nette généralité, Bréal distingue aussi un certain nombre de 'processus concrets' du changement sémantique. Si les 'lois' se situent au niveau de ce qu'on pourrait appeler le conditionnement du changement, les processus concrets se situent au niveau de la description première du changement, et constituent une réponse à la

⁸ On notera que Bréal semble défendre ici une conception 'néogrammairienne' du changement phonique. Cette conception évoluera sensiblement dans la suite de sa carrière. Nous y reviendrons plus loin.

⁹ D'autre part, l'on ne saurait oublier que ce projet de linguistique générale est foncièrement différent de celui que proposera Saussure, puisque Bréal part toujours d'une perspective essentiellement diachronique.

question “qu’est-ce qui s’est produit” (cf. Swiggers – Van Hoecke 1990: 671)¹⁰. Comme le font remarquer Desmet et Swiggers (1995: 24), ces processus sont en partie ceux reconnus par la grammaire historique, qui s’est inspirée à son tour sur les classifications (les ‘tropes’) de la rhétorique classique. Ce sont, par exemple, l’élargissement ou la restriction du sens, les tendances péjoratives ou mélioratives, la métaphore, et l’épaississement du sens (qui constitue un type spécifique de métonymie)¹¹.

L’on ne saurait parler, dans tous ces cas, de lois infaillibles, le langage étant l’oeuvre de l’homme, et non un organisme. Cette insistance sur la liberté humaine se retrouve à un niveau supérieur dans la théorie de Bréal. En effet, si l’individu est crucial, et que la langue n’obéisse pas à des lois déterministes, il s’ensuit qu’on devra admettre une grande variabilité dans le comportement linguistique des membres de toute communauté linguistique. De fait, Bréal introduit donc une conception variationniste du langage¹². La société apparaît avant tout comme le lieu où se diffusent, de façon inégale, les innovations individuelles, et où se réalise la différenciation des sens.

3. La conception du changement phonique: évolution et rapport au changement sémantique

La conception variationniste à laquelle Bréal aboutit à travers ses études sémantiques, ne semble, à première vue, pas se refléter dans sa conception du changement phonique. Comme on le sait, Bréal a introduit le modèle historico-comparatif allemand en France, et il a traduit la grammaire comparée de Bopp. Or, dans l’introduction au deuxième tome de cet ouvrage, rédigée en 1868, on trouve une conception du changement phonique qui est très proche de la conception traditionnelle: le changement phonique est un processus à causalité physiologique, qui ne tient pas compte des besoins communicatifs des locuteurs, et qui procède avec une nette généralité: tous les mots contenant un son donné sont affectés en même temps par tout changement auquel celui-ci est soumis, et ce changement se produit dans une communauté linguistique relativement homogène. Cette visée apparaît clairement dans le passage que voici:

¹⁰ On pourrait donc discerner dans l’oeuvre de Bréal une tripartition analogue à celle de Coseriu (1958), qui distingue le problème *rationnel* du changement linguistique (pourquoi les langues changent-elles?), le problème *général* (dans quelles conditions les changements se produisent-ils en général?) et le problème *historique* (comment tel ou tel changement concret a-t-il eu lieu?). Chez Bréal, la réponse à la première question serait la volonté humaine, tandis que les ‘lois intellectuelles’ fourniraient la réponse à la deuxième. Les mécanismes concrets, finalement, pourraient s’interpréter comme une réponse (partielle) à la troisième question de Coseriu.

¹¹ Pour un survol plus détaillé, voir Desmet – Swiggers (1995: 25-27).

¹² L’insistance sur le rôle de l’individu a donc des implications très différentes chez Bréal et chez le néogrammairien Hermann Paul. En effet, ce dernier insiste également sur l’individu comme lieu du langage, mais il semble que c’est uniquement dans le but de trouver un objet d’étude cohérent et stable (l’idiolecte).

Une étude attentive a prouvé que les différences qui séparent toutes ces langues peuvent généralement se résumer en un certain nombre de règles constantes et sûres. La phonétique, pour vérifier l'exactitude de ses principes, dispose du même moyen de contrôle que les autres sciences expérimentales: l'application à un nombre toujours croissant de cas des lois qu'elle est d'abord parvenue à établir (Bréal 1868: IX)

En plus, la cause du changement phonique se situerait essentiellement au niveau des organes de la parole, selon Bréal (1868: XIII): la phonétique doit être accompagnée d'une description des organes de la parole. Cependant, dans ce texte de 1868, Bréal indique déjà la voie qu'il empruntera dans la suite de sa carrière. En effet, même si des modifications des organes de la parole sont la cause initiale d'un changement, l'action des lois phoniques qui en résultent est toujours contrôlée par les locuteurs, puisque "l'homme intervient activement dans le développement de son langage: tantôt en corrigeant, tantôt en aidant l'action des lois phoniques, il les empêche de nuire et parfois les fait servir à l'expression de sa pensée" (Bréal 1868: XIV). Nous avons affaire ici à une conception double: d'une part, les lois phoniques ont bel et bien le caractère aveugle et destructeur que lui attribuent les néogrammairiens; d'autre part, leur action est contrôlée par le 'facteur humain' dans la langue.

Dans des textes ultérieurs, c'est ce dernier facteur qui l'emportera de plus en plus. Évident en matière de signification, il n'est pas moins pertinent pour expliquer les changements phonétiques. L'évolution que parcourt Bréal est complète dans un texte de 1898, intitulé "des lois phoniques" (Bréal 1898 – cf. Desmet – Swiggers 1995: 336-346), et consacré à un problème très actuel: le statut épistémologique des lois phoniques.

Le texte s'ouvre sur l'affirmation néogrammairienne selon laquelle les lois phoniques sont aveugles et opèrent avec une nécessité absolue. Bréal modère d'emblée cette hypothèse:

Que faut-il penser de cet axiome? Si le savant professeur de Heidelberg [Osthoff, SV] s'était contenté de dire que ces lois sont constantes, attendu qu'elles sont l'effet de nos habitudes, et que nos habitudes, quand rien ne vient les contrarier, se manifestent d'une manière régulière et uniforme¹³, il eût émis un principe incontestable. Mais nous ne pensons pas que ces lois soient ni fatales, ni aveugles (Bréal 1898: 1).

¹³ On remarquera que Bréal est ici assez près de la formulation plus nuancée de Hermann Paul (1880) – ouvrage que Bréal qualifiait d'ailleurs de 'livre de sémantique' – qui fonde son traitement du changement phonétique sur la notion d'habitude motrice, et affirme que, si l'habitude motrice pour un son donné change, elle change nécessairement dans chaque mot où apparaît ce son (compte tenu de restrictions contextuelles). Ceci rappelle aussi la position du fonctionnalisme français (cf. Martinet 1955), qui dérive, de façon analogue, la régularité du changement de l'existence de la 'double articulation du langage'.

Il applique alors au domaine phonique l'insistance sur le rôle de l'individu qui caractérise son projet sémantique (cf. *supra*): un changement débute nécessairement chez un seul individu, et il peut être limité à ce niveau (c'est-à-dire, il peut ne pas dépasser le stade de l'*innovation*). Un changement phonique régulier est donc tout simplement l'imitation généralisée d'une innovation individuelle, selon Bréal.

Quant à l'hypothèse entretenue initialement à propos du rôle des organes de la parole dans le changement phonique, Bréal modifie sensiblement sa position: "ces changements ont-ils leur cause première dans une modification des organes? – S'il en était ainsi, il faudrait que les sons ainsi transformés disparussent de la langue. Or nous voyons que les mêmes sons qui se transforment régulièrement dans la généralité des mots se maintiennent cependant en quelques-uns" (Bréal 1898: 6). Il conclut que, de même que pour les changements sémantiques, "c'est donc dans l'intelligence, dans le cerveau, qu'il faut chercher la cause première des changements phoniques" (*ibid.*). Il en arrive ainsi à une conception étonnamment moderne du changement phonique, dans la mesure où, sans nier une certaine causalité d'ordre physiologique, il fait passer les changements phoniques par la compétence du sujet parlant.

Au niveau de la diffusion du changement phonique dans le lexique et dans la communauté des locuteurs, Bréal arrive essentiellement aux mêmes conclusions que Hugo Schuchardt¹⁴: un changement se répand de façon analogique de mot en mot – la dichotomie néogrammairienne entre changement phonique ne se justifie donc pas – et il se répand aussi de façon graduelle à travers la communauté. Bréal reprend presque littéralement la notion schuchardtienne de *Sprachmischung* lorsqu'il affirme qu' "il n'y a pas de dialecte absolument pur. Toute population est mélangée, a des rapports avec ses voisins, reçoit des immigrations du dehors" (Bréal 1898: 3).

En définitive, il semble clair que la conception bréalienne du changement phonique s'est modifiée de fond en comble sous l'influence de son projet sémantique. Ayant insisté à plusieurs reprises sur la volonté individuelle comme principe directeur du changement sémantique, il finit par adapter aussi ses idées à propos du changement phonique, qu'il avait héritées du modèle historico-comparatif allemand.

Outre les conceptions théoriques globales de Bréal à propos du changement sémantique et du changement phonique, il faut examiner aussi les rapports qui s'établissent, au niveau de l'objet 'langue' même, et non pas au niveau de son analyse par le linguiste, entre ces deux niveaux structurels dans l'œuvre de Bréal. En effet, on peut se poser la question de savoir comment Bréal voit l'interaction entre l'aspect phonique et l'aspect sémantique du langage. La sémantique de Bréal repose

¹⁴ Force est de constater, d'autre part, un conflit latent entre une perspective néogrammairienne et une perspective variationniste à propos des lois phoniques: ainsi, Bréal accepte l'idée d'habitudes motrices qui se modifient (cf. *supra*), et, un peu plus loin dans le texte de 1898, il souscrit aussi à l'idée, typique des néogrammairiens, que l'évolution phonique se fait par petits pas imperceptibles, ce que Schuchardt n'acceptait pas. Comment concilier, en effet, le caractère imperceptible d'un changement, et sa diffusion par imitation?

précisément sur une correspondance imparfaite entre la forme et le sens, ce qui crée la possibilité de changements dans la correspondance entre les deux domaines. En effet, comme nous l'avons vu, la majeure partie des 'lois intellectuelles' concerne en fait des restructurations dans les rapports forme-sens, plutôt que de purs changements sémantiques. De plus, il est clair que les deux types de changements peuvent se causer les uns les autres. Ainsi, des changements au niveau de la forme peuvent conditionner des réanalyses sémantiques: un mot devenu opaque par son évolution phonétique sera réanalysé par les locuteurs (cf. l'étymologie populaire). De même, la *fausse perception*, pour laquelle Bréal mentionne l'exemple de l'*Umlaut* en allemand, est en fait causé par la perte du contexte phonétique conditionnant, ce qui a provoqué une réanalyse de l'*Umlaut* comme processus grammatical. De façon inverse, la perte de sens peut aller de pair avec une dégradation formelle du mot en question.

De façon générale, Bréal met l'accent sur le rôle de la fréquence dans le changement, qu'il soit phonique ou sémantique. L'emploi réitérée d'une certaine forme peut entraîner des réductions sémantiques (p.ex. élargissement de sens, grammaticalisation), en même temps que des réductions formelles (p.ex. la réduction formelle poussée de termes d'adresse devenus extrêmement fréquentes). Cette importance de la fréquence tient au fait que la linguistique de Bréal est fondamentalement axée sur l'usage. De ce point de vue aussi, on peut le considérer comme un prédécesseur lointain du courant cognitif-fonctionnel contemporain, comme les linguistes appartenant à ce dernier n'ont pas manqué de souligner (Geeraerts 1988).

4. Conclusion

De ce qui précède, on retiendra essentiellement trois éléments. En premier lieu, la sémantique de Bréal doit être considérée comme un véritable projet de linguistique générale, dont le fondement épistémologique se situe au niveau du locuteur. En cela, elle s'oppose radicalement au modèle historico-comparatif traditionnel, dont elle conserve cependant la visée quasi exclusivement historique.

En deuxième lieu, nous avons vu que la conception du changement phonique chez Bréal se modifie sensiblement sous l'influence de ses études sémantiques: une causalité de type physiologique-anatomique fait place à un mode d'explication socio-psychologique: au niveau de l'innovation, ce sont des contraintes psychologiques qui jouent; au niveau de la diffusion du changement, la société hétérogène a un impact fondamental. Ici, Bréal rejoint la position variationniste de Schuchardt (1885), comme nous l'avons vu, même s'il reste implicitement tributaire aussi d'une conception plus traditionnelle du changement phonique.

De façon générale, Bréal nous a donc légué, en germe, une théorie moderne du changement linguistique, qui, aujourd'hui encore, conserve une grande partie de sa valeur, comme le prouve le fait qu'il est invoqué comme précurseur de théories actuelles comme la sémantique cognitive (cf. Geeraerts 1988) et la grammaticalisation (cf. Christy 2003).

Références

- Aarsleff, H. 1981. "Bréal, la sémantique et Saussure". *Histoire Épistémologie Langage* 3/2. 115-134.
- Bréal, M. 1866. "De la forme et de la fonction des mots". *Revue des cours littéraires de la France et de l'étranger* 4^e année (1866-1867). 65-71.
- Bréal, M. 1868. Introduction à la traduction française de la *Vergleichende Grammatik* de F. Bopp, t.2, I-XXXVIII. Paris: Imprimerie impériale.
- Bréal, M. 1897 [1908⁴]. *Essai de sémantique – science des significations*. Paris: Hachette.
- Bréal, M. 1898. "Des lois phoniques". *Mémoires de la société de linguistique de Paris* 9. 24-46.
- Christy, T. Craig. 2003. "Tooke's 'abbreviation' and Bréal's 'latent ideas': A new perspective on grammaticalization". In: Auroux, S. (ed.), *History of Linguistics 1999*, 237-246. Amsterdam-Philadelphia: Benjamins.
- Coseriu, E. 1958. *Sincronía, diacronía e historia – el problema del cambio lingüístico*. Montevideo: facultad de ciencias y humanidades.
- Darmesteter, A. 1887. *La vie des mots étudiés dans leurs significations*. Paris: Hatfeld.
- Delesalle, S. 1988. "Vie des mots et science des significations: Arsène Darmesteter et Michel Bréal". *DRLAV – Revue de sémantique* 36-37. 265-314.
- De Palo, M. 2001. *La semantica tra Bréal e Saussure*. Roma: Carocci.
- Desmet, P – Swiggers, P. 1995. *De la grammaire comparée à la sémantique – textes de Michel Bréal publiés entre 1864 et 1898*. Leuven-Paris: Peeters.
- Desmet, P – Verleyen, S. [à paraître]. "Move to Synchrony: late nineteenth, early twentieth century". In: Joseph, J. – Waugh, L. (éds), *The Cambridge History of Linguistics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Geeraerts, D. 1988. "Cognitive Grammar and the History of Lexical Semantics". In: Rudzka-Ostyn, Brygida, éd., *Topics in Cognitive Linguistics*, 647-677.
- Martinet, A. 1955. *Économie des changements phonétiques*. Berne: Francke.

- Nerlich, B. 1992. *Semantic Theories in Europe (1830-1930)*. Amsterdam-Philadelphia: Benjamins.
- Paul, H. 1880 [1920⁵]. *Prinzipien der Sprachgeschichte*. Halle: Niemeyer.
- Puech, C. 2000. "Des idées latentes à l'Essai de Sémantique : Sens, conscience et volonté chez Michel Bréal". In: Bergounioux, G. éd., *Bréal et le sens de la sémantique*, 125-138. Orléans: Presses Universitaires d'Orléans.
- Puech, C. (éd.). 2004. *Linguistique et partages disciplinaires à la charnière des XIXe et XXe siècles: Victor Henry*. Leuven-Paris: Peeters.
- Sapir, E. 1921. *Language*. New York: Harcourt Brace.
- Swiggers, P. – Van Hoescke, W. 1990. "Michel Bréal et le changement linguistique". In: Niederehe, H.-J. – Koerner, E.F.K. (éds), *History and Historiography of Linguistics – Papers from the Fourth International Conference on the History of the Language Sciences*, vol.2., 667-677. Amsterdam-Philadelphia: Benjamins.
- Verleyen, S. 2004. "Le concept d'économie dans la théorie linguistique d'André Martinet". In: Hassler, G. – Volkmann, G. (éds), *The History of Linguistics in Texts and Concepts*.